

## DIFFICULTÉ DE RECRUTEMENT, DÉMISSIONS, «QUIET QUITTING» : QUE SE PASSE-T-IL DANS NOS ORGANISMES ?

Comme dans d'autres secteurs d'activité économiques de notre pays, nous ressentons aujourd'hui, dans nos organismes sociaux, les effets des difficultés de recrutement et voyons, en même temps, le nombre de ruptures anticipées de contrats de travail (démissions, ruptures conventionnelles, licenciements pour inaptitude) augmenter considérablement.

Au-delà même du problème des niveaux très bas de **salaires à l'embauche**, les difficultés de recrutement sont en grande partie liées à de mauvaises conditions de travail.

Deux études publiées cet été (une [étude de la Dares](#) et une [étude de France Stratégie](#)) aboutissent à des conclusions similaires : plus la part des salariés de l'entreprise soumis à des conditions de travail pénibles est grande, plus les recrutements sont difficiles. Un des tout premiers facteurs est « psychosocial » : c'est le « travail empêché », ou l'impossibilité pour un salarié de bien faire son travail.

### Cadres : les difficultés de recrutement s'installent à haut niveau

D'après l'APEC ([Baromètre APEC 1er semestre 2022](#)), alors que davantage d'entreprises ont l'intention de recruter des cadres, celles-ci sont 78% à redouter des difficultés. La hausse prévue des embauches dans l'encadrement pourrait accroître la concurrence entre les entreprises et amplifier encore les tensions sur le marché de l'emploi cadre.

Un symbole : même la Sécurité Sociale a du mal à recruter

Le Régime Général tente de recruter, avec beaucoup de difficultés, des centaines de cadres (managers, juristes, spécialistes RH, comptables, ...). Quand nos employeurs prendront conscience que ce sont leurs propres choix d'organisation gestionnaire et d'individualisation à outrance du travail qui en ont siphonné tout le sens, et qui les placent aujourd'hui dans cette situation.

Des démissions fracassantes ou silencieuses

Autres conséquences les démissions se sont envolées. En particulier, de nombreux collègues cadres abandonnent aujourd'hui leur emploi actuel pour rejoindre des entreprises leur proposant de meilleures conditions et perspectives d'évolution. Et il y a tous ceux qui ont finalement baissé les bras. C'est comme une démission silencieuse (le « quiet quitting »). En absence de perspective d'évolution, nombreux sont les salariés qui se résolvent, malgré leur engagement initial dans leur mission de service public, à ne plus faire que le strict minimum.

Il y a des solutions !

- Avec la Cofict de la CGT des Organismes sociaux revendiquons l'augmentation immédiate générale des salaires dans nos organismes ainsi que l'instauration de droits conventionnels garantissant de véritables évolutions de carrière.
- Imposons une remise en question des choix organisationnels pour en établir de nouveaux qui permettent à chaque salarié de se sentir utile dans sa mission et de s'épanouir au sein de son collectif de travail.